

Guide Composteur - Parcours Complet - Certification au RSCH - fiche RS6396 (date de décision 20/09/2023) : Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ARDS
Laure PISTRE
05.53.73.29.50
formation@aurasduosol.org

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarier(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Sans prérequis spécifiques

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Les collectivités territoriales à compétence déchet ont la responsabilité de mettre en œuvre la loi AGECE qui stipule que d'ici le 31/12/2023, chaque citoyen devra être en mesure de pouvoir trier ses biodéchets à la source et de les valoriser (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire). Rappelons également, que les collectivités à compétence déchet, ont l'obligation de s'appuyer sur du personnel formé pour répondre aux attentes de la loi AGECE et de la circulaire ministérielle du 13/12/2012 relative aux règles de fonctionnement des installations de compostage de proximité. Ce point est rappelé dans l'Arrêté Ministériel du 9/04/2018 fixant les dispositions techniques nationales relatives à l'utilisation de sous-produits animaux et de produits qui en sont dérivés, dans une usine de production de biogaz, une usine de compostage ou en compostage de proximité, qui indique dans son article 19 : "l'exploitant [du site] ou une personne désignée par lui [un.e professionnel.le] est formé aux règles de bonnes pratiques du « compostage de proximité » [...] et veille à leur respect." Le guide composteur détenteur de la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la Prévention et Gestion de proximité des biodéchets ("PGprox") sur le territoire" aura, dans ce cadre, les armes pour répondre au besoin de personnel formé des collectivités à compétences déchet. Le guide composteur certifié pourra mettre au service de la collectivité territoriale à compétence déchet qui doit mettre en œuvre la loi AGECE, ses compétences techniques et d'animation de la filière biodéchets afin de déployer des opérations de compostage de proximité sur le territoire de cette collectivité. L'objectif de la formation Guide Composteur répondant à la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la Prévention et gestion de proximité des biodéchets ("PGprox") sur le territoire" est que le stagiaire valide les compétences suivantes : C1 - Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de PGProx pour assurer le démarrage, la prise en main et la mise en œuvre, dans le but de conseiller les usagers. C2 - Réaliser

Contenu et modalités d'organisation

La formation s'organise sur 6 jours (3 jours, puis 3 jours 1 mois après) La formation s'organise autour de 8 modules : Les fondamentaux du compostage (GC11 - 1 journée) Définir et analyser la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : apprentissage et mise en pratique des 3 règles d'or, comment porter une diagnostic sur un compost en cours, quels matériaux composter ou laisser de côté, présentation de différentes techniques de compostage adaptées aux ressources et aux besoins de chacun (familles, écoles, jardins familiaux) Transmettre les savoir-composter (GC12 et 13 - 1 journée) - Définir les rôles et les missions du guide composteur, informer les publics : initiation à la méthodologie de projet, construire un cadre et le déroulement d'une action en fonction de la durée et des moyens. Les principes d'une bonne communication : acquisition des techniques d'animation de base, comprendre la dynamique de groupe (en salle, sur un stand, ...), appréhender un public selon son intérêt, mise en situation. Le compostage collectif (GC22 et 23 - 1 journée) - Mise en œuvre de compostage partagé et autonome en établissement : approche méthodologique, analyse d'exemples, étude de cas concrets, visites. La gestion intégrée des déchets verts (GC21 - 1/2 journée) - Apprentissage théorique et observation de différentes techniques de gestion écologique des jardins : paillage, broyage des matériaux, compostage de déchets verts et de branchages. Diagnostic d'un cas concret de jardin (particulier et/ou public). Le lombricompostage (GC24 - 1/2 journée) - Observation du fonctionnement d'un lombricomposteur. Démarrage pratique d'une vermicaisse, collecte de lombricompost mûr et tri des vers. Apprentissage théorique du lombricompostage, ses avantages et ses inconvénients. Le compostage des toilettes sèches (GC25 - 1 journée) GC25: Partie théorique: l'intérêt des toilettes sèches, les différents systèmes existants, le cas particulier des toilettes sèches lors d'événementiels, la réglementation. Partie pratique: mise en place d'un compostage spécifique ; visite d'une phytoépuration. Gaspillage Alimentaire (GC26 -1/2 journées) - Sensibiliser à la mise en œuvre d'une

Parcours de formation personnalisable ? Oui Non **Type de parcours** **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **3 jours, puis 3 jours 1 mois après.**

Validation(s) Visée(s)

Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Prérequis pour suivre la formation "Maître Composteur - Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire". Les Guides Composteurs "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire" ont des des missions complémentaires à celles des Maîtres Composteurs. Les GC, agents de terrain, sont supervisés par les Maîtres Composteurs. C'est pourquoi la certification GC est 1 prérequis à la certification MC, elle même inscrite au répertoire spécifique (fiche RS6116).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00340873	du 26/04/2023 au 26/05/2023	Vélines (24)	ARDS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00342648	du 11/10/2023 au 10/11/2023	Vélines (24)	ARDS		MON COMPTE FORMATION	FPC

00394921du 07/02/2024 au
08/03/2024

Vélines (24)

ARDS

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00414274du 15/05/2024 au
14/06/2024

Vélines (24)

ARDS

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00414275du 09/10/2024 au
08/11/2024

Vélines (24)

ARDS

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00508136du 12/02/2025 au
14/03/2025

Vélines (24)

ARDS

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00508137du 21/05/2025 au
20/06/2025

Vélines (24)

ARDS

MON
COMPTE
FORMATION

FPC